



Information destinée aux pharmaciens hospitaliers

Tensions d'approvisionnement en **VORICONAZOLE ARROW 200 mg, poudre pour solution pour perfusion**: mise à disposition d'une spécialité comparable **VORICONAZOLE PUREN 200mg poudre pour solution pour perfusion** initialement destinée au marché allemand.

Madame, Monsieur, Cher Confrère,

Pour des raisons industrielles et compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le laboratoire Arrow rencontre une tension d'approvisionnement sur :

**VORICONAZOLE ARROW 200 mg, poudre pour solution pour perfusion –
CIP : 34009 300 571 0 0**

Dans ce contexte, le Laboratoire Arrow, en accord avec l'ANSM, met à disposition à titre exceptionnel et transitoire, des unités de la spécialité **VORICONAZOLE PUREN 200mg poudre pour solution pour perfusion**, initialement destinée au marché allemand.

La spécialité Voriconazole PUREN 200mg a la même composition qualitative et quantitative que la spécialité Voriconazole ARROW 200mg.

Seuls les éléments de conditionnement (étiquetage du flacon, boîte et notice) diffèrent et ne comportent pas de mentions en français ni de mentions en braille. Concernant les modalités de reconstitution et d'administration, se référer au RCP de la spécialité **VORICONAZOLE ARROW 200mg**, les mentions légales spécifiques à la France (code CIP, conditions de prescription et de délivrance, data matrix, pictogramme grossesse « danger ») ne figurent pas sur l'étiquetage. Par conséquent, une étiquette en français est apposée sur chaque étui. De plus, une copie du RCP de la spécialité française **VORICONAZOLE ARROW** et un exemplaire de cette lettre seront fournis à chaque livraison. Les unités mise à disposition ne nécessitent pas d'être décommissionnées.

Nous vous prions de bien vouloir relayer cette information aux autres professionnels de santé concernés de votre établissement ainsi qu'auprès des services avec lesquels vous collaborez afin de garantir le bon usage de la spécialité.

Le prescripteur et/ou le dispensateur doit tenir compte des différences éventuelles entre le médicament importé et le médicament manquant habituellement prescrit, évaluer au cas par cas le bénéfice et le risque de l'utilisation d'une spécialité différente dans ce contexte.

Le laboratoire ARROW prend en charge l'exploitation de la spécialité importée, en ce qui concerne notamment l'information médicale, la pharmacovigilance et les réclamations qualité éventuelles.

Le Service Clients Hôpital Arrow est à votre disposition au numéro de téléphone suivant :
0800 94 32 32

Les commandes sont à transmettre :

- par fax au 04 72 72 60 93



- par mail à clienthopital@arrow-generiques.com

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur signalement.social-sante.gouv.fr/.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.



Information médicale

Notre département d'information médicale est à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information au **04 72 71 63 97**.

En vous remerciant pour votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Confrère, nos sincères salutations.

Sandrine PAITREULT
Pharmacien Responsable

Le 18/02/2021